

Démarrage d'une classe relais dans l'académie de la Réunion

Date de mise à jour de la fiche	<i>Avril 2001</i>
Rédacteur de la fiche	<i>Martine Guéguen Professeur des écoles spécialisée F</i>
Code (ne pas remplir)	
Titre de l'action	<i>Démarrage d'une classe-relais dans l'Académie de la Réunion</i>
Durée de l'action	<i>Quelques mois</i>
Description brève	
Publics :	<i>Elèves issus de 5^{ème} ou de 4^{ème} de collège (classes « ordinaires ») Critères : absentéisme, exclusions, difficultés scolaires</i>
Cadre géographique	<i>Collège de 1500 élèves En milieu urbain</i>
Cadre institutionnel	<i>ZEP, contrat de ville</i>
Académie	<i>Réunion</i>
Localisation des établissements d'origine des élèves	<i>Collèges du secteur : Mille roches Bédières, Cambuston</i>
Localisation du dispositif	<i>Dans l'enceinte du collège Mille roches Une salle de classe dans un préfabriqué, donnant sur une petite cour, proche géographiquement des ateliers de la Segpa.</i>
Adresse	<i>Collège Mille roches 94 rue Albany 97440 Saint-André</i>
Téléphone	<i>02 62 46 29 22 (+ 2 heures de décalage horaire)</i>
Télécopie	<i>02 62 46 71 45</i>
Adresse électronique	<i>gueguen.chardin@wanadoo.fr</i>
Origine de l'action :	
Pourquoi ?	<i>Initiative du rectorat, puis volontariat du collège</i>
Qui est à l'origine ?	<i>Volontariat d'une enseignante nommée le 28 septembre</i>
Date de création ?	<i>Ouverture de la classe-relais le 13 novembre</i>
Responsabilité administrative :	
Repères préalables, contexte :	<i>Île de la Réunion : DOM Ville de Saint-André : côte Est. Population d'origine indienne, métissée, de culture créole (langue) Culture de la canne à sucre 30 % de chômage</i>
Objectifs :	<i>Resocialiser et rescolariser des élèves en rupture avec l'institution scolaire et parfois délinquants</i>

L'élève est signalé par le CPE et / ou l'assistante sociale (critères : absentéisme, exclusion de cours ou de l'établissement, problèmes de racket ou de violence, alcoolisme, difficultés scolaires.)

**Description :
Modalités d'admission**

L'inspecteur d'académie,
l'inspecteur d'académie adjoint,
les principaux des 3 collèges du département accueillant une classe-relais,
le directeur de la PJJ,
un directeur de Segpa,
l'inspecteur AIS,
la coordinatrice des classes -relais du rectorat,
une enseignante de classe-relais

Comité de pilotage :

Constitution du dossier d'admission : l'assistante sociale a un entretien avec l'élève puis la famille et remplit le volet « suivi familial et social ». Elle recherche l'historique des suivis éventuels.

L'enseignante a un entretien avec l'élève qui répond à un questionnaire (intérêts, motivation) un entretien avec les professeurs de l'élève, et parfois procède à une semaine d'observation du comportement et d'évaluation scolaire en classe-relais.

Le CPE remplit le volet « éducatif » : jours d'absence, d'exclusion, motifs des exclusions, historique du passé scolaire (bulletins)

L'élève doit écrire une lettre de motivation.

Le dossier est présenté au comité de pilotage à l'inspection académique.

Pour l'instant le nombre d'élèves admis est limité à 8

L'admission est prononcée pour un temps limité variant de 5 semaines à 3 mois et renouvelables après une rencontre avec la famille et un bilan des progrès ou des non-progrès obtenus à la fois sur le plan du comportement (présences, conflits avec les pairs ou avec les adultes, dans la classe ou en-dehors) et sur le plan scolaire.

Les élèves de plus de 14 ans cherchent un stage en entreprise (une semaine par mois environ).

Jusqu'à présent tous les contrats d'admission ont été renouvelés sauf un (retour dans la classe d'origine après 5 semaines, retour qui s'est soldé par un échec, la collégienne a tout arrêté dès qu'elle a eu 16 ans)

Dans la classe-relais sont présents en permanence un aide-éducateur (20 ans) et l'enseignante.

Rôle de l'aide-éducateur :

Présence dans la classe pour sortir avec un élève « énervé », traduire le créole (très utilisé par les élèves dès que la tension monte), assister les élèves à l'ordinateur (4 ordinateurs et une imprimante : 2 heures par semaine en salle multimedia pour l'accès à internet), manger avec les élèves à la cantine ... Aller voir les élèves sur leur lieu de stage

Un psychologue Intervient 3 heures par semaine (une réunion avec les élèves et 2 heures de présence dans la classe dont une heure de jeux de rôles).

Une heure de réunion par semaine (sans les élèves) est prévue avec l'assistante sociale, le CPE, le psychologue, l'aide -éducateur et l'enseignante (équipe au complet)

Dans le contrat d'admission signé par l'élève, ce dernier s'engage à venir régulièrement et à faire le contrat de travail donné chaque matin.

Chaque élève a un emploi du temps individualisé comportant pour certains des heures dans la classe d'origine (souvent EPS, ou arts plastiques, parfois l'anglais). Cet emploi du temps est formalisé par un contrat écrit détaillant le travail à fournir (pour l'essentiel en français, en maths, en informatique, en construction géométrique)

Le contrat est parfois imposé, souvent négocié, parfois les fiches de travail sont choisies par l'élève)

L'aide au travail scolaire est à la demande et immédiate de même que la correction qui se fait en présence de l'élève.

L'évaluation du travail se fait par 3 couleurs : vert si pas d'erreurs et travail en autonomie ;

jaune si quelques erreurs ou travail avec aide de l'adulte ;

Rouge si beaucoup d'erreurs ou pas de réponse.

Quand le contrat est rempli, l'élève peut librement choisir son activité (souvent à l'ordinateur)

Des actions ponctuelles sont menées (exemples : randonnée de 2 jours en

Liaison avec les familles :	<p>Un bilan est établi avec l'élève, en classe, chaque vendredi : résumé du travail de la semaine et des incidents éventuels de comportement (avis de l'élève, avis de l'adulte). Ce bilan est à ramener le lundi signé par la famille. Les absences sont signalées par téléphone ou par courrier En cas de problème, rencontre est demandée avec la famille</p>
Effets constatés Prolongements :	<p>Un de mes gros soucis est la sortie du dispositif relais. Où seront-ils en septembre ? Le retour en classe d'origine me paraît utopique. L'amélioration du comportement et du travail scolaire, réelle mais très fragile dans le cadre d'un effectif réduit avec une présence adulte constante, me paraît aléatoire dans une structure ordinaire.</p>
Observations	<p>Nous ressentons le manque d'un éducateur PJJ dans le suivi des élèves à l'extérieur. Certains cessent de venir pendant deux semaines, ou plus, la famille n'a pas le téléphone et ne répond pas au courrier, ou répond mais ne sait pas où est leur enfant.</p>